

Appel à manifestation d'intérêt de PARTAGE :

Accompagnement à la définition de la stratégie partenariale de PARTAGE

Ces éléments sont présentés sous réserve de la finalisation en cours des termes de référence de cette étude.

1- L'action et les acteurs impliqués

Partage est une Organisation de Solidarité Internationale d'aide à l'enfance démunie, reconnue d'Utilité Publique et indépendante de toute appartenance politique ou religieuse. Acteur des droits de l'enfant depuis 45 ans, Partage intervient exclusivement par le biais de partenaires locaux dans les domaines de l'éducation, la santé/nutrition, la protection contre les abus et le développement communautaire pour assurer le développement global de l'enfant et le respect de leurs droits fondamentaux. Depuis 2014, ces partenariats intègrent plus fortement une logique de renforcement de capacités des sociétés civiles et de pérennité des actions mises en œuvre.

L'association inscrit ses actions dans une chaîne de solidarité de 20.000 parrains et donateurs, 350 bénévoles, et 29 associations partenaires locales réparties dans 19 pays. Plus de 90% de ses financements est issu de la générosité du public (parrainages, dons, legs, mécénat)

Depuis sa création, Partage a fait le choix fort de travailler exclusivement en partenariat avec des organisations de la société civile des pays d'intervention dans une démarche globale et holistique du développement de l'enfant. Sur ce socle d'intervention solide, entre 2014 et 2019, le département Programmes de Partage a fortement professionnalisé son approche partenariale, fait évoluer ses métiers et renforcer ses outils de suivi-évaluation et de renforcement de capacités des partenaires. Ces évolutions ont majoritairement été portées par le département Programmes.

De cette somme de nouvelles pratiques naissent aujourd'hui des questions de cohérence et de complémentarité avec les autres départements de Partage (communication, parrainage et administration finances), nécessitant une réflexion stratégique plus globale incluant la gouvernance et les partenaires de l'association. Cette réflexion stratégique figure au POS 2018-2022 de Partage.

2- L'accompagnement souhaité

Objectifs

Cet accompagnement doit contribuer à construire puis consolider le dialogue stratégique entre Partage et ses partenaires - en le centrant sur des enjeux et objectifs communs et réciproques - en vue d'une amélioration continue des interventions.

Nous souhaitons pouvoir définir – en dialogue avec nos parties prenantes et dans une dynamique collective – une stratégie partenariale plus explicite, plus efficiente et en cohérence avec les attentes de la société civile des zones d'intervention, les donateurs de Partage ainsi qu'avec les tendances du secteur de la solidarité internationale

Aspects à étudier

- Repenser et (ré)affirmer le positionnement de Partage :

- Quel est le rôle et le positionnement de Partage dans le partenariat : bailleur, accompagnateur et quelle est la plus-value de Partage pour les organisations partenaires ? Quels objectifs explicites et communs avec nos partenaires ?
- Faut-il dégager des thématiques prioritaires parmi les domaines d'intervention à soutenir en cohérence avec les priorités du secteur ? Comment les moduler avec les projets existants soutenus ? Comment mettre davantage en cohérence les programmes financés exclusivement par le parrainage avec des programmes cofinancés (financements publics et/ou mécénat d'entreprise) ?
- Quel rôle et quelle place du parrainage dans le partenariat comme lien de solidarité N/S et S/S (moyen de financement et/ou outil pédagogique et/ou de sensibilisation familiale) : Quels sont les effets du parrainage tel qu'il est conçu aujourd'hui sur le partenariat ? Faut-il le faire évoluer pour qu'il réponde mieux aux enjeux de Partage et de ses partenaires ?

- **Préciser le(s) type(s) de partenaires et de projets/programmes soutenus :**
 - o Quel type d'organisations Partage souhaite-t-elle accompagner ? Faut-il élaborer une typologie des organisations à accompagner ? Faut-il avoir plusieurs modalités de travail selon les « types » de partenaires ?
 - o Quelles sont les zones géographiques prioritaires ? Est-il pertinent/efficient d'intervenir dans 20 pays en fonction des moyens existants ? Quelle gestion du risque pays en lien avec le parrainage et le suivi des projets ?
 - o Est-il pertinent d'engager des partenariats à durée indéterminée ou faut-il réfléchir à la question d'atteinte d'objectifs et de durée de partenariat ?
- **Identifier les évolutions à apporter aux métiers et aux méthodes/outils de suivi de Partage**
 - o Quelles évolutions dans les services rendus aux partenaires, quels profils types des responsables de suivi des programmes et/ou des chargés de relations donateurs et parrains/marraines ?
 - o Quelle place et quels soutiens pour le réseau des partenaires « Partage RISE » ?
 - o Quels liens entre les partenaires et les actions d'éducation à la citoyenneté et solidarité internationale de Partage en France ?
 - o Quelles plus-values et positionnement de Partage en France ?
 - o Quelles cohérences et évolutions à apporter aux outils de suivi-évaluation et de gestion des partenariats ?

Les constats et les questionnements qui en découlent amènent Partage à clarifier et expliciter sa démarche partenariale. Cette réflexion stratégique implique l'ensemble des acteurs de Partage (les différentes équipes, le CODIR, la gouvernance de Partage) mais aussi les partenaires.

Éléments indicatifs de méthodologie

- **Préparation et cadrage**, dont note de cadrage et réunion de cadrage avec le comité de pilotage de l'évaluation
- **Etat des lieux et entretiens avec les parties prenantes** : Des entretiens ciblés avec les administrateurs, la direction des programmes et le CODIR, les partenaires de Partage (au moins 1/3 des partenaires), des ONG françaises.
- **Etat des lieux/ ateliers sur les processus de partenariat à Partage** : ateliers ciblés avec les différents acteurs de Partage pour identifier les interrelations entre départements ainsi que les freins et les leviers existants
- **Etude du secteur** : analyse du positionnement de Partage par rapport au secteur
- **Présentation d'un état des lieux et élaboration de scénarii contrastés** : permettant de présenter des premières recommandations
- **Formulation d'une stratégie et d'un plan d'actions pour la mise en œuvre des recommandations**
- **Rapport final** + synthèse et restitution finale

Budget disponible

Le **budget maximal** de l'accompagnement, pour l'intervention des consultant-e-s, s'élève à **31 000 € TTC**. Cet accompagnement est cofinancé par le FRIO.

Les ateliers et séances de travail auront lieu à Compiègne ou à Paris. Aucune mission en dehors de France n'est prévue.

Expertise externe recherchée

L'expertise externe aura pour rôle et fonction principale de faciliter les réflexions de Partage et d'apporter des outils d'aide à la décision novateurs aux instances de pilotage de l'association.

L'**expertise recherchée** est la suivante :

- Bonne connaissance du secteur et des attentes des OSC du Sud ;
- Expériences de gestion de partenariats de coopération internationale, et de travail en réseau ;
- Compétences et expériences significatives en accompagnement à la réalisation de stratégies ;
- Compétences et expériences significatives sur les approches de renforcement de capacités ;

- Profil expérimenté en conduite du changement.

Calendrier prévisionnel

- 17 février 2020 : réception des manifestations d'intérêt
- 3 mars 2020 (au plus tard) : notifications des consultants après examen par le COPIL
- 30 mars 2020 : réception des offres techniques et financières complètes
- Mi-avril 2020 : sélection de l'offre retenue après examen par le COPIL - Notification et démarrage de l'étude
- Entre mi-avril et mi-mai 2020 : organisation d'une réunion de cadrage entre le comité de pilotage et le consultant (à Compiègne ou Paris)
- Entre mai et septembre 2020 : Etat des lieux / Ateliers sur les processus de partenariat à Partage / Etude du secteur
- Octobre 2020 : Présentation de l'état des lieux et élaboration de scénarii contrastés en CA
- Novembre-décembre 2020 : Formulation d'une stratégie de partenariat et élaboration de plans d'actions
- Janvier 2021 : Analyse et propositions de révision des outils existants
- Janvier-février 2021 : Rapport final, restitution de l'étude à Partage et synthèse destinée aux partenaires

Cet appel à manifestations d'intérêt est destiné à **identifier des consultant-e-s**. A l'issue de cet appel à manifestation d'intérêt, une présélection sera opérée, puis un **appel d'offres restreint** sera lancé auprès des consultant-e-s présélectionné-e-s, sur la base de termes de référence finalisés.

A ce stade, **le CV du/de la / des consultant-es est demandé.**

Si vous souhaitez manifester votre intérêt, merci de bien vouloir envoyer votre par courrier électronique **avant le lundi 17 février 2020 à midi (heure française)** à l'attention de :

Cécile HERY, Directrice des Programmes, PARTAGE : cecile.hery@partage.org

Yolaine GUERIF, Directrice Générale, yolaine.guerif@partage.org

Il est demandé de joindre au minimum un CV actualisé dans lequel vous aurez surligné les éléments spécifiques que vous jugez utiles pour apprécier votre manifestation d'intérêt dans le cadre de cette étude.